

DÉMARCHE POUR SOUSCRIRE UNE ADHÉSION A L'APEM

L'accès aux murs d'escalade (SAE) durant les créneaux APEM est strictement conditionné par l'adhésion au club pour l'année en cours.

Remplir la fiche d'adhésion

Cette pièce permet de recueillir des informations sur le futur adhérent pour créer un espace privé numérique au sein de la Fédération Française de Montagne et d'Escalade (FFME). Via cet espace l'adhérent validera sa licence en se rendant dans l'onglet « MEDICAL » pour déposer soit un certificat médical soit attester que son questionnaire médical ne comporte aucune réponse « OUI ». Cette modalité exige de fournir une adresse mail valide de l'adhérent.

Certificat médical – questionnaire médical

Depuis l'année dernière, il revient au futur pratiquant de répondre à un questionnaire médical (<https://www.apem-poitiers.fr/wp-content/uploads/2024/09/Composition-du-bureau-24-25.pdf>) pour vérifier s'il doit passer une visite médicale. En aucun cas ce document est à joindre avec la fiche d'adhésion.

Choisir les options pour l'assurance

Par défaut la licence procure une assurance « responsabilité civile ». Cependant plusieurs extensions peuvent s'adjoindre comme l'assurance pour le ski sur piste, pour la pratique du VTT ou pour toucher des indemnités journalières en cas d'un arrêt de travail lié à un accident de montagne ou d'escalade. Le tableau ci-dessous détaille les options et leur coût . Pour les pratiquants en extérieur(falaise, montagne,...), l'option dite « Base » reste recommandée.

Plus de renseignements via le lien : <https://www.montagne-escalade.com/site/BO/documents/2026-notice-assurance.pdf>

Règlement de la cotisation

L'APEM accepte plusieurs modalités pour le règlement de la cotisation même si le virement bancaire constitue le mode privilégié pour régler les sommes dues .

IBAN du club : FR76 1940 6000 0367 2044 2888 087 AGRIFRPP894.

Les chèques bancaires, les chèques ANCV, les chèques PASS SPORT sont acceptés. Eventuellement un paiement en 4 fois maximum peut s'envisager mais il convient de contacter en amont le trésorier du club (tresorier@apem-poitiers.fr).

Envoyer sa demande

Le dossier d'inscription comprendra la fiche d'adhésion complétée, les options d'assurance retenues, la preuve du règlement des sommes dues en cas de virement, à transmettre par mail à l'adresse adhesion@apem-poitiers.fr avec copie à tresorier@apem-poitiers.fr

Cotisation ADHESION + LICENCE et options d'assurance

TARIF ADULTES 2025 - 2026

Licence avec uniquement la garantie responsabilité civile obligatoire <i>sans possibilité d'options</i>	165 €
Licence avec les garanties (niv.1, atteinte corporelle, secours, assistance, rapatriement) BASE	173 €
Licence avec garanties de personnes (niveau 2) BASE+	+ 176 €
Licence avec garanties de personnes (niveau 3) BASE++	+ 183 €
option ski de piste : possible uniquement avec les options BASE, BASE+ ou BASE++	+ 5 €
option VTT : possible uniquement avec les options BASE, BASE+ ou BASE++	+ 30 €
option slackline et highline : possible uniquement avec les options BASE, BASE+ ou BASE++	+ 5 €
option train : possible uniquement avec les options BASE, BASE+ ou BASE++	+ 10 €
option indemnités journalières IJ1 : possible uniquement avec les options BASE, BASE+ ou BASE++	+ 18 €
option indemnités journalières IJ2 : possible uniquement avec les options BASE, BASE+ ou BASE++	+ 30 €
option indemnités journalières IJ3 : possible uniquement avec les options BASE, BASE+ ou BASE++	+ 30 €
Réduction appliquée pour la 3 ème adhésion familiale (même adresse)	-70 €

TARIF JEUNES 2025 - 2026

Licence avec uniquement la garantie responsabilité civile obligatoire <i>sans possibilité d'options</i>	125 €
Licence avec les garanties (niv.1, atteinte corporelle, secours, assistance, rapatriement) BASE	133 €
Licence avec garanties de personnes (niveau 2) BASE+	136 €
Licence avec garanties de personnes (niveau 3) BASE++	143 €
option ski de piste : possible uniquement avec les options BASE, BASE+ ou BASE++	+ 5 €
option VTT : possible uniquement avec les options BASE, BASE+ ou BASE++	+ 30 €
option slackline et highline : possible uniquement avec les options BASE, BASE+ ou BASE++	+ 5 €
option train : possible uniquement avec les options BASE, BASE+ ou BASE++	+ 10 €
option indemnités journalières IJ1 : possible uniquement avec les options BASE, BASE+ ou BASE++	+ 18 €
option indemnités journalières IJ2 : possible uniquement avec les options BASE, BASE+ ou BASE++	+ 30 €
option indemnités journalières IJ3 : possible uniquement avec les options BASE, BASE+ ou BASE++	+ 30 €
Réduction appliquée pour la 3 ème adhésion familiale (même adresse)	- 70 €